



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Demande d'examen de la situation réglementaire d'un projet vis-à-vis de la réglementation défrichement (Code forestier)**

Réservé DDTM : Numéro de dossier

**Je soussigné(e) :**

Civilité  Madame  Monsieur

Nom / Prénom

Adresse ligne 1

Adresse ligne 2

Code postal / Ville

Courrier électronique

Téléphone(s)

Agissant en qualité de :

Demande par la présente l'examen de la situation réglementaire du projet décrit ci-dessous au regard des procédures d'autorisation de défrichement prévues par le code forestier.

Commune, lieu-dit

Parcelles cadastrales

Surface concernée   m<sup>2</sup>  ha - (Surface à défricher)

Description de  
l'opération

**Je joins un extrait cadastral ([cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)) représentant l'emprise de mon projet et un plan de situation ([geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr)) et tout élément pouvant faciliter la compréhension du dossier (photos, etc.).**

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus. J'ai bien noté que cette demande de renseignements ne constitue pas demande d'autorisation de défrichement. Il s'agit d'une demande d'examen de la situation de mon projet vis-à-vis des procédures d'autorisation de défrichement prévues par le code forestier. Si une autorisation est nécessaire, je déposerai un dossier complet dans les formes prévues par les textes en vigueur.

Le demandeur		Cadre réservé au service instructeur	
Date		Au vu des éléments transmis et sous réserve de leur exactitude :	Le technicien forestier
Sign.		<input type="checkbox"/> Le projet nécessite un examen plus approfondi (dépôt d'une demande d'autorisation)	
		<input type="checkbox"/> Le projet ne nécessite pas d'autorisation de défrichement au motif suivant :	
Pour le préfet et par délégation <i>Date, cachet et signature</i>			

## Pour en savoir plus

L'instruction des autorisations de défrichement est assurée par le pôle forêt (Service de l'agriculture et de la forêt) de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Le premier contact pour une demande d'informations se fait préférentiellement par courrier électronique.

Contact	
	<p>Vous pouvez accéder à l'ensemble des documents nécessaires au dépôt d'une demande d'autorisation de défrichement ici :</p> <p><a href="https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Defrichement">https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Foret/Defrichement</a></p>
	<p>Privilégier les échanges par voie électronique :</p> <p><a href="mailto:ddtm-defrichement@bouches-du-rhone.gouv.fr">ddtm-defrichement@bouches-du-rhone.gouv.fr</a></p>
	<p>DDTM – Unité défrichement 4 impasse des Frères Pratési CS 60 444 13098 Aix-en-Provence Cedex 2</p>

Pour en savoir plus :  
<http://tinyurl.com/Foret13>  
Rubrique "défrichement"



PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### Modèle établi par :

Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône  
Service Agriculture et Forêt – Pôle Forêt  
Version du 10/03/2021